

# LA LETTRE DU

## CEPII

N° 288 - 3 juin 2009

CENTRE  
D'ÉTUDES PROSPECTIVES  
ET D'INFORMATIONS  
INTERNATIONALES

## LES BANQUES OCCIDENTALES VONT-ELLES SE RETIRER D'EUROPE DE L'EST ?

*Dans la tourmente financière actuelle, l'attitude des banques d'Europe occidentale envers leurs filiales d'Europe de l'Est est observée avec beaucoup d'inquiétude. Les banques étrangères dominent le système bancaire de presque tous les pays de la région, ce qui rendrait leur désengagement très douloureux, voire catastrophique. Dans le cas des banques autrichiennes et suédoises, la région a constitué au cours des dernières années une telle source de profits qu'on peut penser qu'elles feront tout pour s'y maintenir. Face à la crise, les pays d'Europe de l'Est révèlent des forces et faiblesses différentes, mais leur interdépendance réclame une approche régionale de la gestion de l'aide aux banques en difficulté.*

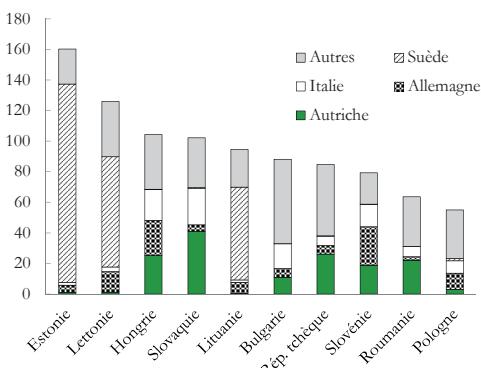
### ■ Les banques étrangères ont-elles rendu la région plus vulnérable ?

Durant les quinze dernières années, à la faveur de la libéralisation des marchés bancaires des pays d'Europe de l'Est<sup>1</sup>, les banques étrangères ont pénétré ces marchés en y créant de nouveaux établissements, puis en reprenant les banques locales à l'occasion de leur privatisation. Fin 2008, 75% des actifs bancaires des pays d'Europe de l'Est étaient détenus par les banques étrangères, ce taux atteignant 100% en Estonie et en Slovaquie. Les banques étrangères ont aussi effectué des prêts transfrontières, directement des maisons-mères aux emprunteurs des pays hôtes. Elles ont acquis ainsi une place prépondérante dans les pays d'Europe de l'Est : les créances des banques d'Europe de l'Ouest sur ces pays (prêts locaux réalisés par les filiales et prêts transfrontières) dépassent 100% du PIB de nombreux pays hôtes (Estonie, Lettonie, Hongrie et Slovaquie). Le graphique 1 illustre le lien étroit entre les pays baltes et la Suède ainsi que les investissements massifs des banques autrichiennes, italiennes et allemandes dans le reste de la région.

L'ouverture des marchés bancaires aux banques étrangères a été largement recommandée par les institutions internationales et ses conséquences ont été évaluées de façon généralement positive par

les économistes. Les investisseurs étrangers ont recapitalisé les institutions acquises et les ont transformées en banques efficaces et rentables avec des méthodes modernes de gestion du risque<sup>2</sup>. Leur accès aux marchés financiers internationaux a contribué à la hausse de l'offre de crédit et a rendu cette offre moins sensible aux

Graphique 1 – Crédits consolidés des banques occidentales sur chacun des pays de l'UE10, par nationalité des banques décembre 2008, en % du PIB des pays hôtes



Source : BRI, Données bancaires consolidées préliminaires, avril 2009.

1. L'Europe de l'Est inclut ici les pays suivants : Albanie, Biélorussie, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Croatie, République tchèque, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Macédoine, Moldavie, Monténégro, Pologne, Roumanie, Russie, Serbie, Slovaquie, Slovénie, Turquie, Ukraine. Nous parlerons également des nouveaux membres de l'UE (UE10), qui comprennent la Bulgarie, la République tchèque, l'Estonie, la Hongrie, la Lettonie, la Lituanie, la Pologne, la Roumanie, la Slovaquie et la Slovénie.

2. O. Havrylych & E. Jurzyk (2008), "Inherited or earned? Performance of Foreign Banks in Central and Eastern Europe", Document de travail CEPPII n° 2008-16.

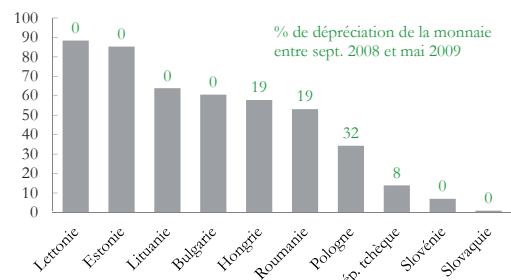
chocs locaux. Enfin, des retombées positives ont été observées sur les banques locales qui ont pu se maintenir<sup>3</sup>.

Cette ouverture a été également bénéfique pour les pays sources. Les banques étrangères ont réalisé des bénéfices plus importants dans la région que dans leurs pays d'origine, en raison des opportunités de croissance offertes par l'étroitesse des marchés bancaires locaux<sup>4</sup>. Beaucoup de banques autrichiennes et suédoises, telles que Raiffeisen Bank, Erste Bank, Österreichische Volksbanken, Bank Austria et Swedbank, réalisaient, avant la crise, plus de 30% de leurs profits avant impôts dans cette région, proportion beaucoup plus élevée que celle des actifs qui y sont investis. Des banques aussi importantes et diversifiées que la Société Générale ou la Commerzbank réalisaient 10% de leurs profits en Europe de l'Est.

L'accès au financement international a autorisé une croissance rapide du crédit permettant aux entreprises locales de lancer de nouveaux investissements et aux ménages de réaliser leurs projets immobiliers. À une plus grande profondeur financière est, en principe, associée une croissance économique plus rapide. Mais lorsque le crédit au secteur privé passe en sept ans de 13% à 72% du PIB, comme ce fut le cas en Ukraine, il s'agit plutôt d'une bulle du crédit. Durant ces périodes d'emballlement, les conditions d'octroi des prêts se relâchent, augmentant les risques de défaut. Les banques deviennent d'autant plus vulnérables que les prêts augmentent beaucoup plus vite que les dépôts. Ainsi, le meilleur accès aux financements internationaux, qui a permis aux banques étrangères d'effectuer des prêts dépassant largement les dépôts locaux, a conduit dans certains pays (pays baltes, Ukraine, Russie) à une couverture locale des prêts par les dépôts inférieure à 60%. Les autres sources de financement (prêts transfrontières entre les banques-mères et leurs filiales ou appels aux marchés internationaux) ont rendu les pays d'Europe de l'Est particulièrement vulnérables à la situation économique des pays d'origine et à la solidité du lien entre les banques-mères et leurs filiales en cas de crise.

La région est devenue aussi plus vulnérable du fait que les banques étrangères ont effectué un grand nombre de prêts en devises. Le niveau élevé des taux d'intérêt en monnaie locale a incité les ménages et les entreprises à se tourner vers les emprunts en monnaie étrangère, d'autant plus attractifs que certaines monnaies locales s'appréciaient. On observe d'ailleurs que la croissance rapide du crédit de ces dernières années a été uniquement le fait des prêts en devises, la demande des prêts en monnaie locale ayant diminué. En dehors des pays membres de la zone euro (Slovaquie et Slovénie) et de la République tchèque où cette pratique était moins répandue, ceci concerne toutes les économies de la région (graphique 2)<sup>5</sup>. Le problème est accentué dans le cas de la

Graphique 2 – Part des prêts effectuée en devises – 2008, en %



Source : Banques centrales.

Hongrie et de la Pologne où les prêts n'ont pas été contractés en euros (ce qui aurait été rationnel dans la perspective d'une future entrée de ces pays dans la zone euro) mais, pour bénéficier de taux plus faibles, en francs suisses ou en yens !

À la suite des fortes dépréciations du zloty polonais, du forint hongrois, du lei roumain ou de la hryvna ukrainienne, la charge de remboursement pesant sur les ménages dans ces pays a augmenté. Cet effet aurait dû être en partie atténué par la baisse des taux d'intérêt sur les marchés monétaires, notamment le CHF LIBOR et l'EURIBOR auxquels beaucoup de prêts étaient liés. Toutefois, les banques ont été très réticentes à répercuter sur les emprunteurs cette baisse des taux d'intérêt, leurs coûts de financement augmentant avec les primes de risque. La part importante des emprunts en devises explique également pourquoi les pays en changes fixes (pays baltes, Bulgarie) ont résisté à la dévaluation, quitte à laisser fondre leurs réserves en devises.

Malgré tout, les banques étrangères ne peuvent pas être tenues pour seules responsables de la fragilisation des systèmes bancaires de la région. Les conditions laxistes d'attribution de prêts et les niveaux très faibles des taux d'intérêt mondiaux ont également amené les banques locales à augmenter leur endettement envers l'étranger. Par ailleurs, les autorités de contrôle auraient dû intervenir : les prêts en devises rendaient la politique monétaire inopérante puisque la demande et l'offre de prêts ne réagissaient plus aux taux d'intérêt locaux.

Il est difficile de savoir ce qui se serait passé si la plupart des banques locales n'avaient pas été acquises par des investisseurs étrangers. L'exemple de l'Ukraine où les banques locales ont conservé une part importante du marché bancaire (65%) montre que la présence des banques étrangères a eu jusqu'ici un effet stabilisant : les seules banques qui, au début de la crise, ont souffert de retraits massifs de la part des déposants ont été des banques locales. De plus, les banques étrangères ont continué à bénéficier des notations élevées de leurs maisons-mères de sorte que leurs conditions de financement se sont moins dégradées que celles des banques locales.

3. M. Giannetti & S. Ongena (2008), "Lending by Example: Direct and Indirect Effects of Foreign Banks in Emerging Markets", *CEPR Working Paper 6958*.

4. O. Havrylychuk & E. Jurzyk (2005), "Profitability of Foreign and Domestic Banks in Central and Eastern Europe: Does the Mode of Entry Matter?", *Document de travail CEPR* n° 2005-21.

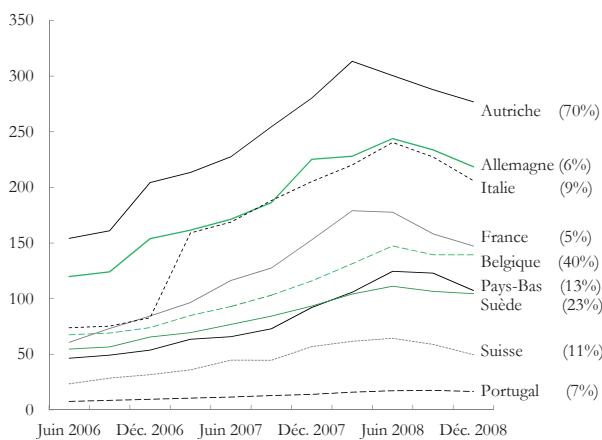
5. Avant d'intégrer la zone euro, la Slovaquie et la Slovénie avaient respectivement 19% et 58% de leurs prêts libellés en monnaies étrangères, majoritairement en euros.

## ■ Un désengagement rapide, mais encore modéré

La crise a fait envisager avec beaucoup d'inquiétude les conséquences d'un éventuel retrait des banques occidentales. Celui-ci pourrait intervenir pour deux raisons. La première, qui n'est pas propre à la région, tient à la situation financière difficile des banques et aux ressources désormais limitées qu'elles ont à consacrer à leurs filiales à l'étranger ; ainsi, par exemple, a-t-on vu Bank of America et la Royal Bank of Scotland se retirer de Chine. La deuxième raison est que les économies de la région sont particulièrement affectées par la crise du fait de leur orientation à l'exportation et de leur grande dépendance envers les capitaux étrangers.

Les banques des pays d'Europe occidentale ne sont pas toutes aussi exposées aux économies d'Europe de l'Est. Les banques autrichiennes ont l'exposition la plus élevée avec, en décembre 2008, 277 milliards de dollars de créances sur la région, soit un montant équivalant à 70% du PIB autrichien (graphique 3). Les banques belges et suédoises ont des expositions plus faibles, mais néanmoins considérables. L'Allemagne et la France ont des montants importants d'actifs dans la région, qui représentent autour de 6% de leurs PIB. Entre juin (point le plus haut) et décembre 2008, le stock de créances des banques d'Europe de l'Ouest sur l'Europe de l'Est a diminué de 11%. Les pays les plus exposés envers la région ont vu leurs actifs moins décliner (Autriche -8%, Belgique -5%, Suède -6%), tandis que les pays à exposition plus faible, notamment la France (-17%), ont réduit les leurs plus fortement.

Graphique 3 – Crées consolidées des banques de 9 pays d'Europe de l'Ouest sur l'Europe de l'Est juin 2006-décembre 2008, en milliards de dollars\*



\* À côté du nom de chaque pays, figure, entre parenthèses, le montant des créances (décembre 2008) en pourcentage du PIB du pays.

Source : BRI, Données bancaires consolidées préliminaires, avril 2009.

Le tableau 1 reporte l'évolution des créances de l'ensemble des banques recensées par la BRI sur l'Europe de l'Est, l'Asie et l'Amérique latine entre juin et décembre 2008. L'Europe de l'Est a fait face à une baisse de 210 milliards de dollars des avoirs étrangers, soit -12%. C'est, en termes relatifs, moins que le désengagement observé en Asie ou en Amérique latine (-17%). Cela peut s'expliquer par la prédominance des banques occidentales en Europe de l'Est tandis que les banques locales restent dominantes en Amérique latine et en Asie (respectivement plus de 60% et 90% des actifs bancaires). Cette différence a deux conséquences sur le financement bancaire. Premièrement, concernant les créances locales<sup>6</sup>, les filiales étrangères en Europe de l'Est les financent relativement plus par dépôts locaux, protégés par une forte garantie<sup>7</sup>, que par prêts internationaux, plus volatils. Ainsi, la majeure partie du déclin des créances locales en Europe de l'Est (-10%) s'explique par la dépréciation des monnaies ; parmi les nouveaux pays de l'UE10, ceux en changes fixes<sup>8</sup> n'ont vu diminuer les créances locales que de 1,6%. Deuxièmement, concernant les créances transfrontières, celles-ci correspondent en Europe de l'Est à des lignes de crédit des banques étrangères à leurs filiales. Ce n'est le cas ni en Amérique latine ni en Asie où les banques locales, dominantes, se financent par des emprunts auprès des banques internationales, là aussi plus volatils. De fait, la baisse des créances transfrontières en Europe de l'Est (-13%) est plus limitée que dans les autres régions.

3

Tableau 1 – Crées consolidées des banques occidentales sur l'Europe de l'Est, l'Asie et l'Amérique latine décembre 2008 et variation entre juin et décembre 2008

	Europe de l'Est	dont UE10	Asie	Amérique latine	
Crées en décembre 2008 md USD	1 580	1 020	1 225	865	
Variation de juin à décembre 2008 md USD	-210	-116	-256	-181	
%	-12	-10	-17	-17	
dont : créances locales	%	-10	-9	-10	-19
créances transfrontières	%	-13	-11	-24	-16
Part des créances transfrontières	%	42	34	47	31

Source : BRI, Données bancaires consolidées préliminaires, avril 2009.

En Europe de l'Est, la plupart des banques affiliées aux banques occidentales ont le statut légal de filiale, ce qui signifie que leurs maisons-mères ne sont pas dans l'obligation de les renflouer. Il y a cependant de bonnes raisons de penser que celles-ci feront tout pour maintenir leurs filiales. Les coûts d'entrée sur les marchés bancaires sont très élevés et il serait très difficile pour une banque qui aurait abandonné un marché de s'y réimplanter. De plus, comme nous l'avons vu, ces filiales ont constitué une source importante de profits que les banques occidentales ne voudront pas perdre. C'est particulièrement vrai pour les petites banques

6. La part des créances locales est de 66% en UE10 (cf. dernière ligne du tableau 1) et elle est particulièrement importante en Pologne, Slovaquie et République tchèque (environ 76%), où la croissance des prêts a été modérée et où il y a eu moins de demande pour les prêts transfrontières.

7. Depuis le début de la crise, la plupart des nouveaux États membres de l'UE ont élevé leur garantie de dépôt jusqu'à 50 000 euros, la Lituanie allant jusqu'à 100 000 euros et la Slovaquie, la Slovénie et la Hongrie offrant une garantie illimitée.

8. Il s'agit de la Bulgarie, de l'Estonie, de la Lettonie et de la Lituanie qui sont en changes fixes et de la Slovaquie et de la Slovénie qui appartiennent à la zone euro.

très engagées dans la région, notamment les banques autrichiennes et suédoises. Celles-ci ont un avantage comparatif à prêter en Europe de l'Est du fait de leurs liens culturels et économiques avec cette région et de la similitude de leurs systèmes juridiques ; pour les mêmes raisons, on a vu, durant la crise argentine, les banques espagnoles être plus attachées que les autres à demeurer dans le pays. On peut alors penser que les banques d'Europe occidentale ne quitteront la région que si elles décidaient de se retirer de tous les pays émergents.

Néanmoins, le montant des crédits accordés par les banques étrangères devrait continuer de baisser. Lors de la crise asiatique, l'exposition étrangère à cette région avait chuté de 3% durant les six premiers mois et de 20% sur l'ensemble de l'année. La réaction à la crise actuelle est plus rapide en Europe de l'Est; mais si l'on adopte un "scénario asiatique" sur l'ensemble de l'année, la région pourrait faire face à un retrait supplémentaire de 148 milliards de dollars<sup>9</sup>. Les conséquences en seraient plus dramatiques qu'en Asie, les banques étrangères jouant ici un rôle bien plus important. Alors que la chute de 20% des actifs étrangers représentait 5,6% du PIB en Asie, celle-ci correspondrait à 15% du PIB dans les nouveaux États membres de l'UE. On peut rappeler à cet égard que la crise asiatique a favorisé l'entrée de banques étrangères par l'acquisition d'institutions locales, cette acquisition étant considérée comme une garantie contre les risques de non-renouvellement des prêts transfrontières. La crise actuelle va montrer si une telle stratégie est payante et si les banques étrangères sont réellement plus fidèles aux pays dans lesquels leur présence est plus forte.

4

## ■ Options pour une sortie de crise

Compte tenu de la vulnérabilité des banques d'Europe de l'Est à un retrait des fonds étrangers et de la fragilité de leur portefeuille de prêts, des plans de sauvetage doivent être imaginés. Le manque de ressources internes de certains pays, sur fond de crise économique profonde, appelle un soutien financier international aux secteurs bancaires et à la stabilisation macroéconomique. Les fonds de la

Commission européenne pour les pays membres hors zone euro ont été doublés et atteignent désormais 50 milliards d'euros. Mais l'Autriche, la Hongrie et la BERD ont défendu un soutien plus important, compris entre 150 et 230 milliards de dollars, soit un montant comparable aux 210 milliards de dollars retirés de la région. Malgré les nombreux appels à la création d'un fonds de sauvetage régional, cette idée a été rejetée, lors du sommet européen du 1<sup>er</sup> mars 2009, par les dirigeants de l'Union qui lui ont préféré une approche au cas par cas, qui permet de différencier les pays fragiles (Hongrie, Lettonie, Ukraine) des pays plus robustes (République tchèque, Pologne, Slovaquie, Slovénie). L'absence de plan européen a alors placé le FMI au centre des opérations de sauvetage : 75 milliards de dollars ont déjà été octroyés par le FMI à la Hongrie, l'Ukraine, la Lettonie, la Serbie, la Roumanie, la Moldavie, la Biélorussie et la Pologne. La Commission européenne a ajouté 14,6 milliards d'euros à destination de la Hongrie, de la Lituanie et de la Roumanie.

Un autre point très débattu concerne l'adoption de l'euro par les nouveaux États-membres. Cela soulagerait ces pays du problème de la dette en monnaie étrangère et bon nombre d'économistes sont d'avis qu'une entrée accélérée dans la zone euro serait bénéfique aux petits pays très ouverts comme les pays baltes ; en revanche, pour de grands pays comme la Pologne ou la Hongrie, le taux de change constitue un instrument efficace dont l'abandon prématuré pourrait être préjudiciable. Des voix officielles au FMI ont également avancé l'idée que l'adoption de l'euro pourrait constituer une stratégie de sortie en cas de crise virulente dans les pays d'Europe de l'Est. La banque centrale européenne a cependant rejeté catégoriquement cette idée, réaffirmant qu'une intégration à la zone euro ne se fera que lorsque tous les critères d'entrée auront été remplis, ceci afin de ne pas entamer la crédibilité de la monnaie européenne. On peut cependant regretter qu'une révision de la feuille de route de l'entrée de ces pays dans la zone euro ne soit pas engagée.

Olena Havrylchyk  
olena.havrylchyk@cepii.fr

9. Ce chiffre correspond à une baisse de 20% des créances des banques occidentales par rapport à leur niveau de juin 2008 (-358 milliards de dollars), de laquelle nous soustrayons la baisse de 210 milliards déjà enregistrée entre juin et décembre 2008.

## LA LETTRE DU CEPII

© CEPII, PARIS, 2009  
RÉDACTION  
Centre d'études prospectives  
et d'informations internationales  
9, rue Georges-Pitard  
75015 Paris  
Tél. : 33 (0)1 53 68 55 14  
Fax : 33 (0)1 53 68 55 03

DIRECTEUR DE LA  
PUBLICATION :  
Agnès Bénassy-Quéré  
  
RÉDACTION EN CHEF :  
Agnès Chevallier  
  
GRAPHIQUES :  
Didier Boivin  
  
RÉALISATION :  
Laure Boivin  
  
DIFFUSION :  
La Documentation française.

ABONNEMENT (11 numéros)  
France 49,50 € TTC  
Europe 51,30 € TTC  
DOM-TOM (HT, avion éco.)  
50,20 € HT  
Autres pays (HT, avion éco.)  
51,20 € HT  
Supl. avion rapide 0,90 €  
  
Adresser votre commande à :  
  
La Documentation française,  
124, rue Henri Barbusse  
93308 Aubervilliers Cedex  
Tél. : 01 40 15 70 00

Le CEPII est sur le WEB  
son adresse : [www.cepii.fr](http://www.cepii.fr)  
ISSN 0243-1947  
CCP n° 1462 AD  
  
4<sup>ème</sup> trimestre 2009  
3 juin 2009  
Imp. La Documentation Française  
Imprimé en France  
par les Journaux officiels  
  
*Cette lettre est publiée sous la  
responsabilité de la direction  
du CEPII. Les opinions qui y sont  
exprimées sont celles des auteurs.*